

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Présents : M. HANON, maire-président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, MUSEL, MM. BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), Mmes FOURQUET (pouvoir à Mme LABORDE), DOMBLIDES (pouvoir à M. MELIANDE), M. CONEJERO (pouvoir à Mme MUSEL)

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET-GOMEZ

23 – 99 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que conformément à l'article L 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Pour tenir compte de l'évolution des besoins des services, il convient de modifier le tableau des effectifs, en effectuant les opérations suivantes :

CRÉATIONS D'EMPLOIS

Filière administrative

- Création de deux postes d'attachés

Filière technique

- Création d'un poste d'adjoint technique

Filière culturelle

- Création d'un poste de Professeur d'enseignement artistique
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet 6h/semaine
- Création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 12h/semaine

Filière animation

- Création d'un poste d'animateur principal de 2ème classe

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Filière administrative

- Suppression d'un poste d'attaché principal
- Suppression de deux postes de rédacteurs

Filière technique

- Suppression d'un poste d'Agent de Maîtrise principal
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe

Filière culturelle

- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps non complet 8h/semaine
- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe
- Suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet 10h/semaine

Filière animation

- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe

Vu l'avis favorable à l'unanimité des deux collèges composant le Comité Social Territorial en date du 26 septembre 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **approuve les créations et suppressions des postes visés ci-dessus,**
- **décide de modifier ainsi le tableau des effectifs à compter du 1er octobre 2023,**
- **précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.**

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 26 septembre 2023
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

**Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON**




Publiée le